

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-2324 rév. 11**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

NOVAREA

N° SIREN : 513090167

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

BATIMENT ET GENIE CIVIL / SOLS ET REVETEMENTS DE SOLS ET MURS - SOLS SPORTIFS
BUILDING AND CIVIL ENGINEERING / FLOORS AND WALL AND FLOOR COVERINGS - SURFACES
FOR SPORTS AREAS

réalisées par / *performed by :*

NOVAREA22, rue Hélène Boucher
28630 GELLAINVILLE

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website (www.cofrac.fr).

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *Valid from* : **24/07/2025**
Date de fin de validité / *Valid until* : **31/10/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Air-Matériaux,
Pole manager - Air-Materials,
Noémie CARNEJAC

Pi. l'Adjointe au Directeur de Section

DocuSigned by:
Florence SIMONUTTI
1E72B235B6AD4A0...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.
This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).
The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-2324 Rév 10.
This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-2324 Rév 10.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.
The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS
Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr



Section Laboratoires

ANNEXE TECHNIQUE
à l'attestation N° 1-2324 rév. 11

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

NOVAREA
22, rue Hélène Boucher
28630 GELLAINVILLE

Dans son unité technique :

- DEPARTEMENT LABORATOIRE SOLS SYNTHETIQUES

Elle porte sur les essais : (voir pages suivantes)

Accréditation Non Valide

Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures

BATIMENT ET GENIE CIVIL / SOLS ET REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS - SOLS SPORTIFS Essais mécaniques <i>(ex domaine 157 : Essais sur les sols sportifs)</i>				
Objet soumis à l'essai	Caractéristique mesurée	Principe de la méthode	Référence de la méthode	Essai en laboratoire (L) et/ou sur site client (S)
Surface sportive	Mesure de l'absorption des chocs (N)	Une masse lâchée à une hauteur donnée percute un ressort placé sur le revêtement à tester. Un capteur de force fixé solidiairement au ressort enregistre la force exercée au cours du temps	NF EN 14808	L + S
Surface sportive	Mesure de la déformation verticale d'un échantillon (mm)	Une masse lâchée à une hauteur donnée percute un ressort placé sur le revêtement à tester. Un capteur de force fixé solidiairement au ressort enregistre la force exercée au cours du temps tandis que des capteurs de déplacement suivent l'ensemble	NF EN 14809	L + S
Surface sportive	Mesure de la hauteur de rebond d'un ballon (m)	Un ballon est largué d'une hauteur donnée. La hauteur de rebond est déterminée par l'intervalle de temps entre les 2 premiers impacts	NF EN 12235	L + S
Surface sportive	Mesure du couple nécessaire à la rotation (Nm)	Un disque métallique est lâché d'une hauteur donnée sur la surface de test. Puis à l'aide d'une clé dynamométrique l'ensemble est mis en rotation et le couple mesuré	NF EN 15301-1	L + S
Surface sportive	Mesure de la distance parcourue par un ballon (m)	Un ballon est lâché d'une hauteur donnée à l'aide d'une rampe de lancement à 45°. La longueur parcourue est ensuite mesurée	NF EN 12234	L + S
Gazon naturel	Mesure de la dureté (IV)	Mesure de l'accélération liée à la chute d'une masse (marteau) et à son impact	ASTM F1702	S
Surface sportive	Mesure de l'épaisseur	Enfoncement d'un floortest (équipement avec 3 aiguilles s'enfonçant dans la surface) dans le sol et lecture de l'épaisseur sur l'appareil	NF EN 1969	L + S

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **24/07/2025** Date de fin de validité : **31/10/2029**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-2324 Rév. 10.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

Accréditation Non Valide